

# Les pôles relais

## *Bilan 2001-2004 et perspectives*

*Dans le cadre du Plan National d'Action pour les Zones Humides (PNAZH) adopté en 1995, un Programme National de Recherche sur les Zones Humides (PNRZH) a été lancé en 1997 et un Observatoire National des Zones Humides (ONZH) créé en 1999. C'est en 2001 que les pôles relais ont été initiés.*

Les grands enjeux concernant **les zones humides métropolitaines françaises** ont permis de définir **les missions communes** des pôles relais :

- 1/ Recueillir et mettre à disposition les connaissances
- 2/ Promouvoir les bonnes pratiques pour une gestion durable
- 3/ Contribuer aux réflexions et politiques nationales

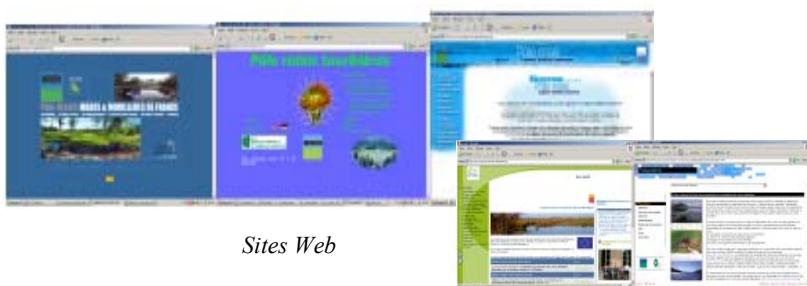
Le **but** de ce document est de présenter un **bilan synthétique** des quatre premières années des pôles relais et de proposer un projet pour les années à venir. Pour cela, une synthèse a été menée par l'ensemble des pôles qui permet de présenter l'évolution de quelques descripteurs ou indicateurs d'activité et de résultat, concrets et comparables d'un pôle à l'autre.



# Des résultats concrets

## 1/ Recueillir et mettre à disposition la connaissance :

Base de données bibliographiques, annuaires, sites web



Sites Web



Centre documentaire pôle tourbières

## 2/ Promouvoir une gestion durable :



Formation pôle tourbières, Frasné

Rencontres, formations,  
Journée mondiale zones humides,  
Édition de guides et études ...



Formation pôle lagunes, Manguio



Exposition pôle mares, Fontainebleau

## 3/ Lien à l'échelle nationale et internationale :



Réunion des pôles,  
Ile de Ré



Visite d'une délégation slovène  
sur une tourbière française

Participation au Groupe Zones Humides et à Zones Humides Infos, loi développement des territoires ruraux, réunions interpôles et liens internationaux.

## 4/ Fonctionnement et suivi des pôles :

Ils sont encadrés par un **comité de pilotage** qui suit les recommandations d'un conseil **scientifique et technique**.  
Chaque pôle fournit un **rapport annuel**.



Réunion du Conseil scientifique  
et technique du pôle lagunes

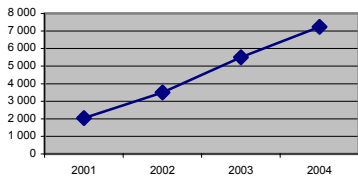


Comité syndical  
Forum des Marais Atlantiques

# . . . suivis de près

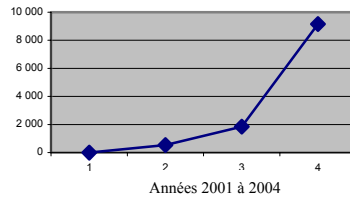
**4 centres de documentation  
sont consultables aujourd'hui :**

Evolution du nombre total de réf. bibliographiques



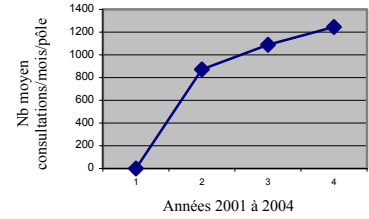
**4 annuaires  
comportant plus de 9 000 contacts :**

Evolution du nombre total de contacts annuaires



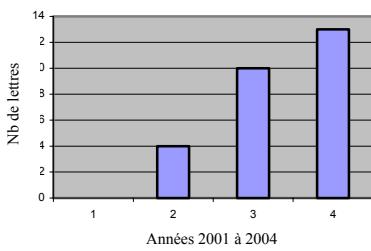
**5 sites web :**

Evolution de la consultation des sites



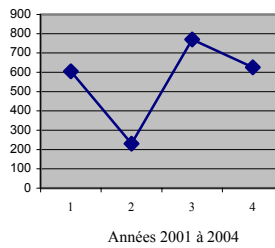
**4 des 6 pôles éditent  
une lettre d'information :**

Publication de lettres d'information



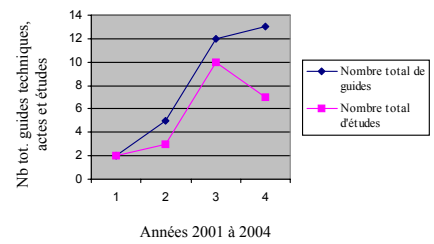
**Journée mondiale des zones humides :**

Evolution de la fréquentation



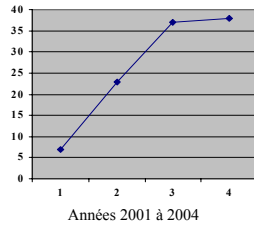
**La production de guides techniques  
et d'études :**

Evolution des publications techniques par les pôles



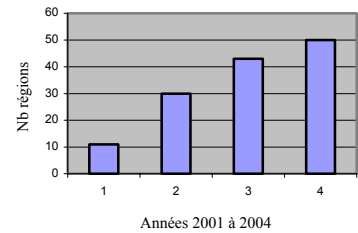
**Des rencontres nationales  
et régionales :**

Evolution du nombre des rencontres organisées par les pôles



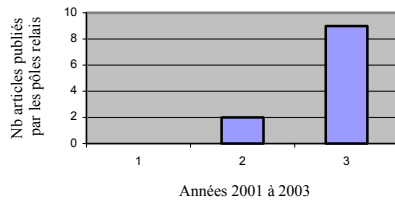
**Les pôles s'implantent  
mieux dans les régions :**

Evolution du nombre de régions concernées par les pôles



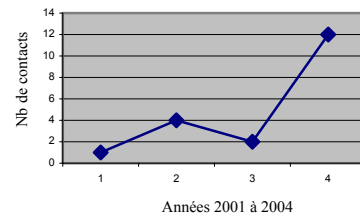
**Lien national :**

Evolution de la rédaction d'articles dans ZH Infos



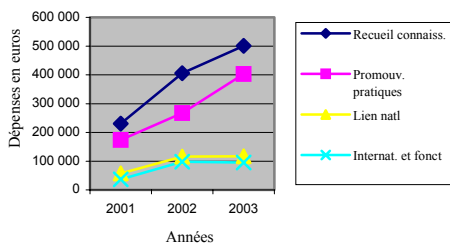
**Les liens internationaux  
progressent également :**

Evènements internationaux auxquels participent les pôles

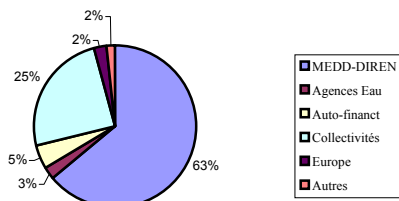


**Budget total : 619 199 € en 2001, 1 133 595 € en 2002 et 1 357 534 € en 2003.**

Evolution des dépenses par type d'action



Répartition des financements (Total 2001—2004)



# Bilan et perspectives

## Des pôles déjà identifiés, qui travaillent en synergie

Les cinq pôles constitués sont maintenant bien implantés et travaillent de façon efficace ensemble, permettant des économies d'échelle : mise en commun de structure de base de données, échanges réguliers d'information pour les événements à mener (Journée mondiale des zones humides), synthèses nationales sur le thème des zones humides...

## Les pôles relais, une unité dans la diversité

Les pôles relais sont riches de leurs particularités, liées à la diversité des zones humides considérées et de leurs enjeux ainsi que des réseaux d'acteurs impliqués, chaque pôle étant porté par une structure différente à l'interface entre les acteurs régionaux et nationaux.

## Perspectives : pérenniser et développer

Les trois missions définies en 2001 ont été réalisées. Elles méritent d'être renforcées et pourront évoluer comme proposé ci-dessous :

1. Recueil de connaissance / sensibilisation : à maintenir, en améliorant la mise à disposition.
2. Recueil et diffusion de bonnes pratiques : à développer, en favorisant les échanges et publications.
3. Contribution aux réflexions et politiques nationales : à développer, de préférence avec une meilleure coordination interministérielle.
4. **Renforcer le rôle d'assistance à projet et d'appui technique de gestion et de restauration ?**  
**Elargir le « centre de ressources » à « l'accoucheur de projets ? »**  
La demande est forte, mais il faut chercher au mieux la complémentarité avec les autres acteurs ZH.

### *Pour nous contacter :*

#### **Zones humides intérieures**

Fédération des Parcs naturels régionaux  
[www.parcs-naturels-regionaux.tn.fr/zones\\_humides](http://www.parcs-naturels-regionaux.tn.fr/zones_humides)

#### **Marais littoraux de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord**

Forum des Marais Atlantiques  
[www.forum-marais-atl.com](http://www.forum-marais-atl.com)

#### **Tourbières**

Espaces naturels de France  
[www.pole-tourbieres.org](http://www.pole-tourbieres.org)

#### **Mares et Mouillères**

Institut Européen  
du Développement Durable  
[www.pole-relaismares.org](http://www.pole-relaismares.org)

#### **Lagunes méditerranéennes**

Station biologique de la Tour du Valat  
[www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)

## Des projets transversaux à travers les pôles

- ◆ **Déjà menés et à poursuivre** : bilan des formations sur les zones humides, Journée mondiale des zones humides, loi développement des territoires ruraux, valorisation du Programme National de Recherche sur les Zones Humides (PNRZH), articulation avec le comité Ramsar.
- ◆ **A développer et/ou à initier en 2005** : approche bassin versant, partenariat ATEN pour édition ZH et stages de formation, Natura 2000 et Biodiversité, effets sur le terrain de l'application des mesures agri-environnementales, Loi sur l'Eau, financements mobilisables, assistance juridique, mallette formation zones humides à mettre à jour, espèces envahissantes et/ou à problèmes.
- ◆ **Des engagements nationaux et internationaux incontournables** pour lesquels les pôles peuvent jouer un rôle important :
  - ⇒ Prévention des risques,
  - ⇒ Loi développement des territoires ruraux, volet zones humides,
  - ⇒ Directive Cadre Européenne sur l'Eau,
  - ⇒ Convention d'Aarhus,
  - ⇒ Convention Ramsar.